

## **AVIS PUBLIC**

## **ENTRÉE EN VIGUEUR**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 5 septembre 2023, a adopté le règlement suivant :

1391-2023 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT NO 1252-2018 RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ AFIN DE MODIFIER LES ARTICLES 6, 8 ET 10

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : Règlement numéro 1391-2023.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 7 septembre 2023.

France Charlebois, OMA

have Charlibois

Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe